



sol et civilisation

Lettre
Janvier
2016

n°57

MÉTRO POLI SATION

les nouveaux
chemins
du rural



Sommaire



p.4

Les nouvelles voies du rural se construiront avec les villes et inversement / Synthèse des 24èmes Assises

p.8

Le rural a t'il encore une place après la réforme territoriale ?
Gérard-François Dumont, géographe, fondateur de la revue «Population et Avenir»

p.10

Dans la mondialisation, peut on se développer hors des métropoles ?

Laurence Harribey, politiste et élue locale

p.12

Xavier Beulin, président de la FNSEA

p.14

L'innovation sera territoriale

Geneviève Ferone, présidente du cabinet Casabee

p.17

De nouvelles démarches pour le rural dans le turinois (Italie)

Elena di Bella, directrice du développement rural de la ville métropolitaine de Turin

p.19

Table ronde : Ambitions rurales, ambitions territoriales

Vincent Piveteau, président du Collectif Ville Campagne

Laurence Barthe, prospectiviste,

Frédéric Gilli, économiste et urbaniste

Eric Dufeil, haut fonctionnaire européen

p.20

L'heure de penser la ruralité autrement

André Loechel, président de la Fondation des territoires de demain

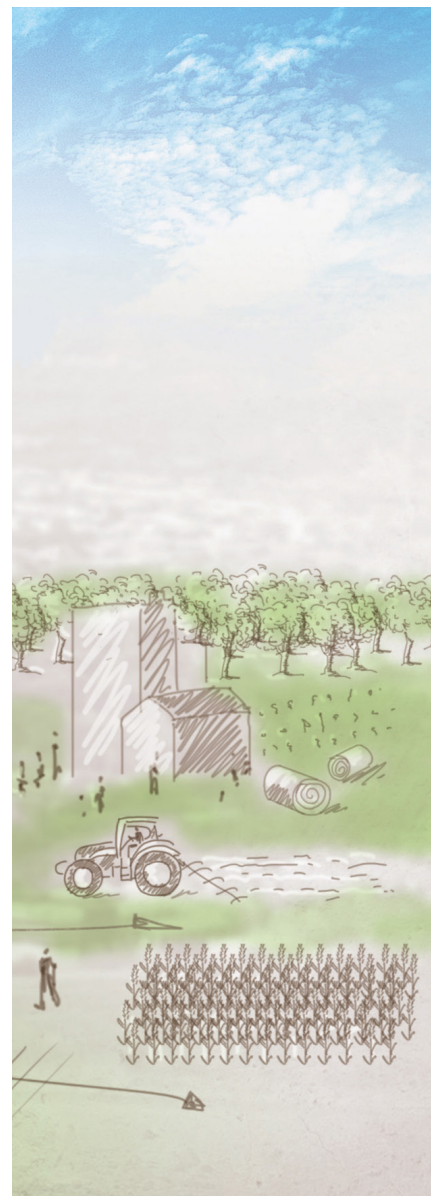
p.21

De nouvelles ruralités en synergie avec les métropoles ?

Laurent Rieutort, Professeur de géographie, Université de Clermont Ferrand

Les territoires ruraux connaissent actuellement d'importantes mutations. L'installation de nouvelles populations, le développement des mobilités les demandes nouvelles de services «comme en ville», les attentes des populations urbaines d'aménités rurales toujours plus parfaites font de ces milieux des espaces profondément renouvelés, mais souvent destabilisés et inquiets. Ce constat doit nous conduire à repenser la ruralité à l'aune de notre modernité. Nous proposons, alors même que la mondialisation, la réforme territoriale et l'émergence des métropoles dessinent sous nos yeux une nouvelle géographie, une réflexion sur la ruralité pour mieux comprendre les dynamiques actuelles et s'interroger sur son potentiel dans des espaces désormais connectés.

Nous reviendrons pour ce faire sur nos 24èmes Assises qui se sont déroulées au Palais du Luxembourg, le 2 novembre 2015 en complétant cette réflexion par celle de Laurent Rieutort, géographe.



Les nouvelles voies du rural se construiront avec les villes et inversement

Synthèse des 24èmes Assises

Sol et Civilisation est née, il y a presque 25 ans, soit une génération, d'une intuition forte de quelques personnalités du milieu agricole et d'autres horizons de la société civile : notre société pour construire ses équilibres a besoin de tous ses territoires. La ruralité, trop souvent reléguée à des périphéries toujours plus lointaines, ne devait être sacrifiée à l'aune d'une prétendue modernité. La ruralité n'était pas qu'un espace restant, elle devait rester un cœur battant qui pouvait continuer à irriguer notre avenir. Certes, les campagnes changeaient déjà de nature ; elles étaient déjà moins agricoles, plus résidentielles ou touristiques. La France devenait largement urbaine ou périurbaine. Il n'en restait pas moins, aux yeux des fondateurs de *Sol et Civilisation*, que ces territoires pouvaient contribuer à relever les défis du monde qui s'annonçait : un monde plus ouvert en recherche de durabilité. Notre monde s'est depuis largement ouvert. La mondialisation économique et l'accroissement des mobilités sont devenus structurants. Notre monde s'est rétréci en quelque sorte. Marchandises, hommes et idées circulent désormais vite et partout. Par ailleurs, les défis de développement durable, naissants au début des années



Anne-Claire Vial, Présidente de Sol et Civilisation

90, sont devenus criants. Ils interrogent notre façon de produire, de consommer et de vivre ensemble à diverses échelles. Tous les territoires sont donc bousculés par cette nouvelle donne

et doivent se réinventer pour gagner en compétitivité, repenser leur fonctionnement et construire de nouvelles solidarités. Toutefois, si cette problématique générale conserve donc toute son

« Tous les territoires sont bousculés et doivent se réinventer pour gagner en compétitivité, repenser leur fonctionnement et construire de nouvelles solidarités. »

acuité, la récente réorganisation institutionnelle de nos territoires trouble aujourd’hui le jeu. Il ne s’agit alors plus seulement de penser le rôle de nos campagnes dans l’effort de développement, mais il convient également de s’interroger sur leurs possibles inclusions dans la nouvelle organisation territoriale.

La matinée de nos 24èmes Assises a confirmé la conjonction d’un double mouvement qui bouscule effectivement les places territoriales jusqu’alors acquises.

Le premier mouvement résulte comme nous l’a montré M. Gérard-François Dumont d’une récente triple réforme territoriale (loi sur les régions, loi sur les métropoles, loi sur l’organisation de notre République) mais dont la dynamique s’inscrit dans le moyen-long terme. L’Etat-Nation se reconfigure en fait depuis le début des années 80 en France. Emerge alors progressivement, selon diverses modalités de décentralisation et de déconcentration, un nouveau couple organisateur : les régions d’une part et les métropoles d’autre part dans une gangue européenne.

Le second mouvement est la conséquence spatiale de la mondialisation des échanges et de la tertiarisation de l’économie. La concentration des hommes et des activités dans les espaces les plus peuplés résulte de la recherche d’économie d’échelle et de connexions de plus en plus étroites entre les centres de décisions, de formation, de recherche et de développement. Comme le souligne Mme Laurence Harribey « l’agglomération fait désormais partie de la dynamique des échanges ». Néanmoins, le rural n’a pas disparu bien au contraire.

M. Gérard-François Dumont a souligné que ces espaces à faible densité restaient attractifs et Mme Harribey montrait combien les liens de dépendances entre les villes et les campagnes se renforçaient.

M. Philippe Estèbe notait ainsi en synthèse que « la ruralité qui a vécu dans un rapport privilégié à l’Etat changeait de statut mais qu’un nouveau dialogue interterritorial ville-campagne était en cours ».

L’après-midi a confirmé cette reconfiguration territoriale et les opportunités qui pouvaient en naître. L’agglomération urbaine n’est pas l’alpha et l’oméga du développement. Les espaces denses et non denses font partie d’un même système spatial. Mme Geneviève Ferone a notamment souligné combien des nouveaux territoires de projet reliant les villes et les campagnes pouvaient être les acteurs des transitions écologiques et sociales espérées : « Le développement durable nous demande de changer nos modèles et l’innovation viendra de notre capacité à produire à des échelles cohérentes de l’intelligence pour changer collectivement ».

L’alimentation, l’énergie, le recyclage des déchets sont apparus notamment comme des vecteurs de mise en lien et source de projets à partager. Mme Elena Di Bella illustre cette nouvelle voie territoriale avec l’exemple de la métropole du Turin qui embrasse à la fois la ville dense et les campagnes alentours depuis la réforme territoriale italienne.





De droite à gauche : G.F Dumont, L.Harribey, P.Estèbe

Une véritable stratégie autour de l'alimentation a notamment été élaborée en utilisant le levier de la restauration collective (8 à 10 millions de repas par an pour le Turinois). Autrefois fonctionnalisés et organisés dans le cadre d'emboîtement politiques verticaux, les espaces ruraux doivent être désormais pensés, comme l'indique Mme Elena Di Bella, à l'aune d'un « monde fluide » articulé en réseau avec des nœuds spatiaux plus ou moins gros, grandes villes ou métropoles. Cela fait écho aux propos de M. Dumont qui affirmait qu'« à l'heure des mobilités, il faut désormais entrer dans la logique

du XXIème siècle qui est davantage réticulaire que hiérarchique ».

Avec les intervenants de la table ronde finale, il apparaît bien que les territoires ruraux peuvent être des pôles de d'activité et d'intelligence pour un monde entré en transition écologique. « Dans un monde de ressources finies, le rural a une fonction stratégique » souligne notamment Mme Laurence Barthe. Cette métamorphose spatiale bouscule dès lors la vieille dichotomie ville-campagne.

Nombreux intervenants ont souligné combien nous manquons aujourd'hui de concept pour

traduire ces nouvelles réalités spatiales mais ils se rejoignent néanmoins tous pour dire qu'ils font partie d'un même espace intégré avec un mode d'habiter plus homogène et des activités qui doivent faire système.

Le rural, sans s'effacer, prendrait donc de nouveaux chemins, des chemins intégrés à la dynamique régionale et métropolitaine. Ceci suppose néanmoins pour l'ensemble des intervenants de la journée de relever un triple défi.

Le défi de la connexion car pour interagir en faut-il pouvoir être relié ; c'est bien aujourd'hui la crainte des espaces « hyper-ruraux » ou de la « France périphérique » pour reprendre des expressions récentes, de rester à quai. Ce qui est premier selon M. Vincent Piveteau, dans notre monde ouvert, « c'est la circulation des hommes, des idées et des savoirs ».

M. André Loechel soulignera également que l'essentiel consistera demain à « permettre à chacun d'innover avec les autres ».

« Dans un monde de ressources finies,
le rural a une fonction stratégique »

Le défi de l'activité car pour contribuer à faire système encore faut-il avoir les capacités d'agir. Pourra-t-on maintenir une population active suffisante sans un minimum de services, d'écoles, de maisons de santé, de culture ? Pourra-t-on générer de l'innovation sans recherche et sans formation déconcentrées ?

Mme Laurence Harribey a ainsi insisté sur la nécessaire péréquation territoriale pour garantir l'égalité des chances.



Mais, pour tous, le principal défi reste celui de la gouvernance car pour construire des interrelations positives avec les villes, il faut pouvoir activer et animer des espaces de dialogue et de coopération entre les territoires. Pour M. Xavier Beulin, ceci est désormais décisif si l'on veut effectivement progresser et sortir de la logique centre-périphérie afin d'entrer dans une logique réticulaire et gérer positivement les interdépendances : « il faut éviter de penser en silos et relier à la fois les logiques verticales et horizontales ». Il

faut par là même savoir sortir des frontières administratives car rien ne serait pire, comme le souligne M. Frédéric Gilli qu'une « métropole sécessionniste qui oublierait son hinterland ». Il faut enfin comme le souligne Mme Harribey « croiser intelligemment la démocratie représentative et la démocratie participative » pour que chacun puisse jouer sa partition de façon responsable.

Pour conclure, Mme Barthe nous invite à sortir de l'ère du stress territorial où chacun veut conserver sa place ou ses privilèges pour

entrer dans l'ère de la maturité territoriale faite d'interdépendance pilotée ensemble. Les nouvelles voies du rural se construiront donc avec les villes et inversement. ●



« (...) sortir de l'ère du stress territorial où chacun veut conserver sa place ou ses privilèges pour entrer dans l'ère de la maturité territoriale faite d'interdépendance pilotée ensemble »

Le rural a t'il encore une place après la réforme territoriale ?

Gérard-François Dumont a lancé les Assises en fustigeant le « mécano institutionnel » dans lequel est conduite depuis des décennies la réforme des territoires en France. « Depuis 20 ans, il y a une loi territoriale par an ! » rappelle-t-il.

Les trois dernières lois sur le devenir des métropoles et des régions ainsi que la loi NOTRe prolongent ainsi un travail législatif prolifique du Parlement. Le Président de l'Association et de sa revue éponyme *Population et Avenir* en a dressé les critiques suivantes :

.Le nouveau découpage administratif suscité par la création de 14 « métropoles » administratives est une menace pour la solidarité « ville-campagne », jusque là organisée au niveau des départements.

.La critique la plus vive concerne le redécoupage régional. En plus de se traduire par des dépenses supplémentaires contrairement aux économies annoncées, le raisonnement « big is beautiful » semble infondé, comme l'illustre de nombreux exemples régionaux en Europe et outre-Atlantique.

.La répartition monolithique des compétences des intercommunalités fixée par la loi

NOTRe est vue comme un facteur de rigidité *in fine* peu justifiée et peu adaptée à la singularité des territoires.

Pour le géographe, le paradoxe de ces réformes territoriales se trouve dans leur caractère centralisateur à bien des égards. Les enjeux comme l'emploi, l'enseignement supérieur n'ont pu trouver une place dans le nouvel arsenal législatif qui régit ces grandes régions. Dans un autre registre, les stratégies de développement économique sont non seulement élaborées sous une tutelle réaffirmée de l'Etat, mais elles sont aussi standardisées en termes de méthodes.

Ainsi, ces logiques législatives ne semblent pas toujours à la mesure de l'évolution des réalités territoriales et donc des besoins des territoires. Certes, il s'est produit un processus dominant de métropolisation en France depuis plus de 25 ans. Trois facteurs ont renforcé cette dynamique de « concentration des hommes et activités dans les territoires les plus peuplés ». Le développement de l'économie tertiaire s'est localisé dans les villes. L'émergence de foyers familiaux avec deux actifs professionnels a avantagé les territoires avec une offre d'emploi plus large et plus

Gérard-François Dumont, géographe, économiste et démographe, est professeur à l'Université de Paris-Sorbonne. Il est président de l'association *Population et Avenir* et de sa revue éponyme. Parmi ses ouvrages de référence figurent notamment « Populations et territoires de France en 2030, le scénario d'un futur choisi » (L'Harmattan), et « Diagnostic et gouvernance des territoires » (Armand Colin).



diverse. Dans un monde globalisé, la connexion est devenue un critère déterminant pour le développement des entreprises (aéroport, haut-débit, etc.). Pour autant, ce mouvement de métropolisation mérite d'être appréhendé avec une vision contrastée :

.On sous-estime souvent les « dés-économies d'échelle » associées à la métropolisation, dont le coût élevé du foncier, la congestion et la perte de temps dans les transports, les impacts en termes de fatigue et de perte de productivité des personnes, etc. ne sont que des exemples.

. Les concepts utilisés par l'Insee pour rendre compte des dynamiques « urbain-rural » ne livrent qu'une vision partielle des dynamiques territoriales.

Une conception « radiale » selon laquelle « les territoires périphériques dépendent exclusivement du centre » prédomine encore, alors même que les logiques de développement du XXIème siècle sont « fondamentalement réticulaires et de moins en moins hiérarchiques ».

Mieux appréhender la place des territoires ruraux dans la France de demain apparaît donc crucial. Pour prendre en compte la complexité et la diversité des territoires, Gérard-François Dumont propose de s'écarter des approches théoriques classiques pour « prendre la mesure du réel » à savoir :

.La fin du processus d'urbanisation, en particulier du fait de la détérioration de la qualité de vie dans les villes et de la difficulté d'une métropole à répondre aux attentes de la population

.La fin de l'exode rural, en particulier dans les terri-



« Permettre à tous les territoires d'être dans une situation qui leur offre une chance »

toires qui ont su inventer d'autres activités que l'agriculture, voire même l'essor d'une dynamique démographique favorable dans de nombreux territoires ruraux.

Dans le prolongement de ce diagnostic, trois leviers pourraient être activés pour accompagner le développement des territoires ruraux :

.« Permettre à tous les territoires d'être dans une situation qui leur offre une chance », d'où une exigence en termes d'égalité numérique et financière ;

.Que les acteurs des territoires eux-mêmes aient conscience que « quelque soit le terroir de n'importe quel région, il a du talent » et que l'enjeu est de « le valoriser au service du bien commun des habitants » ;

.Insister sur l'importance de la gouvernance, car « c'est la qualité de la gouvernance qui fait la qualité du développement

territorial », en particulier la question de la subsidiarité afin de permettre aux territoires de définir eux-mêmes les conditions les plus efficaces de leur développement.●



ZOOM

La loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) a été publiée au Journal Officiel le 8 août 2015. La loi confie de nouvelles compétences aux Régions, modifie le découpage des Régions et supprime la clause générale de compétences pour les départements et les régions.

Pour aller plus loin
<http://www.vie-publique.fr>



Dans la mondialisation, peut-on se développer hors des métropoles ?

Mondialisation et métropolisation : un couple infernal qui conteste la division urbain/rural

Si le fait de la ville est ancien, le phénomène de métropolisation l'est beaucoup moins.

A partir de la fin des années 1960, la mondialisation des échanges conduit au développement des villes du fait d'une conception très traditionnelle voire dogmatique de l'attractivité : l'urbanisation réduit les coûts. Les acteurs publics ont dès lors cherché à renforcer l'attractivité des territoires en les rendant « moins coûteux » pour les entreprises (exonérations de taxes, financement d'infrastructures ou encore formation de la main d'œuvre...). Avec cette approche de l'attractivité, les objectifs de développement des entreprises ont prédominé sur ceux des territoires. Les métropoles vont, elles, devenir des acteurs de la globalisation apparue dans les années 1990 au même titre que les Etats, car les centres de développement se déconnectent des territoires. La métropolisation peut être lue comme une forme d'adaptation de l'urbain à ces nouvelles mutations économiques. La répartition spatiale des fonctions territoriales se met en place avec au centre les fonctions de commande-

ment et en périphérie les activités consommatrices d'espaces (lotissements, grandes surfaces...). La métropolisation conteste alors la division urbain/rural traditionnelle, avec une régénération du « monde rural » qui s'inscrit dans le « périurbain ».

Mondialisation et métropolisation : un couple qui pose problème autant à l'urbain qu'au rural

Les espaces « métropolisés » se caractérisent par des flux de plus en plus intenses (flux de personnes, de marchandises, d'informations...). Les territoires ruraux, situés en périphérie, finissent par ne vivre qu'en fonction de la bonne ou mauvaise relation qu'ils ont avec le centre dont ils dépendent. Ils risquent de perdre leur identité, comme on peut notamment l'observer avec les formes architecturales qui se banalisent.

Cette métropolisation conduit ainsi à une urbanité et une ruralité écartelées. La « campagne des villes », avec de fortes questions identitaires. La « seconde couronne », où s'installent des populations fragiles. Et les « campagnes », elles aussi bien fragiles.

Laurence Harribey, docteure en Science Politique, elle devient enseignant-chercheur à BEM/Kedge Business School à Bordeaux. Ses champs de recherche et d'expertise se concentrent sur l'analyse des politiques européennes à l'échelle des territoires et l'impact du référentiel développement durable et responsabilité sociale sur la gouvernance locale.

Maire de Noaillan dans le Sud Gironde depuis 2008, vice-présidente d'une communauté de communes en milieu rural, et député suppléante de la 6ème circonscription de Gironde, elle s'implique plus particulièrement sur le développement rural et le déploiement des politiques européennes en région.





Penser un autre mode de développement

Quatre points clés :

.Penser les interdépendances entre l'urbain et le rural. La rural n'est pas seulement dépendant de l'urbain. L'inverse est vrai comme par exemple la dépendance des aires urbaines pour leur alimentation en eau.

.Aller vers un développement territorial maîtrisé, qui repose sur ses forces vives et sur ses capacités. Des opportunités peuvent ainsi être mises en valeur de façon originale autour de quatre fonctions qui se jouent en leur sein : les fonctions résidentielles, productives, récréatives et touristiques, et de la nature.

.S'engager, réellement, dans le développement durable des territoires. En effet, si cette question a pu avoir un effet repoussoir en particulier pour les entreprises, la situation est en train d'évoluer. Les entreprises sont désormais attentives aux territoires

moteurs en termes de développement durable. Cela permet de dépasser les limites générées par les métropoles comme leurs externalités négatives ou les déséconomies d'échelles.

.Un territoire ne se décrète pas, c'est un construit, un système d'acteurs qui vont plus ou moins coopérer. C'est ce que certains appellent la proximité institutionnelle (avoir des lieux pour se donner une représentation commune des problèmes) et la proximité organisationnelle (et non la proximité géographique). Cette coopération passe par la mise en place de systèmes de co-construction. Il s'agit de repenser le territoire dans une logique d'organisation des acteurs.

Un tel développement territorial passera par le nécessaire respect de l'équité territoriale (péréquation financière, lutte contre la fracture numérique et assurer le financement des transferts sociaux), mais aussi par une certaine maturité des acteurs économiques et politiques. Une gouvernance territoriale renouvelée fondera sa décision sur la co-construction d'une réponse à partir de l'expertise locale et sa légitimité sur la capacité à trouver des réponses communes malgré les divergences. Mais jusqu'à quel point les acteurs sociaux sont-ils prêts à accepter leur responsabilité politique et les politiques sont-ils prêts à accepter la présence des acteurs du privé dans la prise de décision ? ●



« Il s'agit de repenser le territoire dans une logique d'organisation des acteurs. »



Xavier Beulin

Président de la Fédération Nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA)

Quelle place accorder aux différents territoires ruraux par rapport aux métropoles?

Il s'agit d'une question extrêmement importante qui mérite un véritable débat de fond. Par rapport aux équilibres des pouvoirs et à la décentralisation, nous sommes actuellement dans une phase régressive en ce qui concerne les transferts de compétences et les moyens d'associer les populations. La rapidité des changements impose des négociations permanentes entre différents niveaux. Ceci contribue à rendre le contrôle démocratique de plus en plus délicat alors même qu'une nouvelle gouvernance est plus que nécessaire.

Globalement, le processus d'élaboration de la décision publique est de plus en plus complexe. Nous prônons bien entendu une implication la plus large possible des citoyens. Or, depuis que la notion de démocratie participative a été politiquement dévoyée, il est de plus en plus difficile de

situer le niveau de participation des citoyens. Pour autant, il est nécessaire de continuer à rechercher un équilibre. Le passage de 22 à 13 régions crée de nouveaux centres de gravités et va probablement concentrer les pouvoirs. Par conséquent, il faut trouver un nouvel équilibre entre les besoins particuliers des territoires ruraux (santé, mobilité, internet, etc.) et la concentration des services autour des métropoles répondant à des considérations d'efficacité économique. Il semble nécessaire de toujours avoir pour objectif la complémentarité entre la ville et la campagne.

En matière d'agriculture, la complémentarité, et donc le lien à la ville, repose sur deux approches différentes : la proximité et l'origine.

La première notion concerne une partie seulement du monde agricole. Quant à l'origine, elle concerne l'ensemble des agriculteurs. Les mécanismes européens éloignent progressivement les consom-

Xavier Beulin est agriculteur dans le Loiret sur une exploitation de céréales, oléo-protéagineux et lait. Il est président de la FNSEA depuis 2010.

Il est également vice-président de la Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles du Loiret et président du Conseil économique et social de la région Centre (Ceser).

« L'ensemble de ces évolutions majeures pour l'avenir repose en grande partie sur un renouvellement de la gouvernance »

mateurs de l'agriculture, des territoires, des savoir-faire. Par conséquent, il faut réintroduire la notion d'origine dans les produits agricoles.

Parallèlement, nous sommes conscients qu'un certain nombre d'agriculteurs partagent un destin commun, il faut donc aussi recréer des espaces agricoles communs qui s'étendent parfois assez loin allant jusqu'au pourtour méditerranéen. Au sein de ces grands espaces, la question territoriale devient alors un sujet essentiel.

Il faut sortir d'une vision en silo où chacun par réflexe veut défendre sa filière.

La notion d'économie circulaire est aussi porteuse de sens car elle contribue à l'excellence territoriale en y conservant de la valeur ajoutée et des emplois tout en irriguant de nouvelles filières, et notamment celle de l'énergie propre comme le biogaz.

L'ensemble de ces évolutions majeures pour l'avenir repose en grande partie sur un renouvellement de la gouvernance. Il nous appartient de se saisir de toutes les opportunités et de tous les leviers démocratiques.

En ce sens, il nous faudra également se réapproprier les mécanismes mis à disposition par la loi NOTRe notamment pour pouvoir envisager des voies innovantes.

Dans tous les cas, aussi nécessaire que soit représentation démocratique, il faudra aussi promouvoir une représentation territoriale comme un objectif stratégique.●



L'innovation sera territoriale

La moitié de l'humanité se lève le matin pour aller produire des biens et des services à l'autre moitié, qui n'en a pas forcément besoin. Ce modèle est en passe de nous englober, si nous n'avons pas la capacité d'innover techniquement et socialement tout en nous réinterrogeant sur les fondements de la durabilité de notre système.

Nous avons construit en 150 ans un monde radicalement différent. Cette capacité de modifier le monde nous donne le sentiment d'avoir acquis de grands pouvoirs.

Mais ces grands pouvoirs n'ont pas été suivis de grandes responsabilités.

Aussi, est-il possible de penser un autre monde ? Dans la construction de cette nouvelle civilisation, la maille nationale s'efface petit à petit au profit, d'une part, de grands enjeux géoéconomiques, et d'autre part d'une maille nouvelle : les territoires.

Un territoire se définit dans la rencontre d'un espace, d'une culture et d'un pouvoir. Cela peut s'appliquer à une ville, à un espace rural, peut-être même à un espace

Geneviève Ferone est docteure en Droit, diplômée de l'Ecole supérieure de Commerce et d'administration des entreprises.

Elle a travaillé au sein de différentes organisations internationales et a ensuite développé une expertise dans la finance responsable aux Etats-Unis et en Europe. Elle a été la présidente-fondatrice d'ARESE, première agence française de notation sociale et environnementale sur les entreprises cotées puis successivement directrice de développement durable des groupes Eiffage et Veolia Environnement.

Elle est aujourd'hui présidente de Casabee, bureau d'études dans l'innovation territoriale.



périurbain. Les territoires sont les échelles de l'appropriation spatiale, temporelle, politique de la part des citoyens, et cela est un formidable terreau d'innovation.

Dans ce contexte, le numérique prend une place de plus en plus importante, et deux chemins se dessinent. Un chemin « sympathique » : celui de l'innovation ouverte, des « fab lab », dans la culture du libre, de l'open access, c'est-à-dire l'idée que l'on fait tous partie de la solution. C'est l'apparition de communautés qui s'inscrivent dans une dynamique ascendante forte.

C'est le récit « libertaire » ou « collaboratif ». Et puis il y a le chemin plus totalitaire, celui du « big data is watching you ». Les capacités de calcul des ordinateurs deviennent telles que l'on sera capable de prédire des informations, de connaître la pensée d'une personne avant même qu'elle soit formalisée

dans son esprit. C'est une forme de dictature algorithmique.

À côté émerge le territoire et le modèle du « made in local », qui se présente sous la forme d'un antidote à un monde virtuel et déshumanisé. On cherche à limiter les intermédiaires pour rendre leur autonomie aux producteurs et aux consommateurs. Ce modèle concerne beaucoup d'initiatives partout dans le monde. Loin d'être seulement expérimentales et fragiles, ces initiatives sont robustes et fiables.

L'innovation territoriale, petit tour d'horizon...

La rénovation de certains centres-bourgs intègre aujourd'hui des formes d'habitats différentes des zones résidentielles traditionnelles. On appelle cela le « BIMBY » : « Built In My BackYard » (en opposition au phénomène NIMBY). Cela passe

par une mutualisation du foncier, un partage de l'espace qui le rend plus attractif, la création d'espaces partagés, pour conserver des patrimoines dans des villages qui meurent.

Les Fab Lab sont amenés à se généraliser. Ils permettent de relocaliser la production sur le territoire via notamment des imprimantes 3D, desquelles peuvent sortir des bateaux, des prothèses, et même de la nourriture. Les espaces de « co-working » quant à eux permettent aussi de recréer du lien et de la valeur.

Une initiative autrichienne doit également être portée à connaissance. Elle est au croisement de la chimie verte, du numérique, de l'énergie. Elle se situe au Vorarlberg. Les acteurs de ce Land ont beaucoup travaillé sur l'architecture, mais ils n'ont pas refait les chalets sur des modèles passés

« Les territoires sont les échelles de l'appropriation spatiale, temporelle, politique de la part des citoyens, et cela est un formidable terreau d'innovation. »

.....

comme dans les séries « Heidi », ils ont déposé des brevets très inventifs dans la construction bois et la biomasse, faisant du territoire l'un des plus prospères du pays. Des personnes de toute l'Europe y viennent pour observer, ce qui a aussi pour effet de développer le tourisme !

L'économie collaborative (*BlaBla-Car, Air'bnb, Le Bon Coin, etc.*), très sollicitée par les jeunes générations, est aussi un moyen de réveiller l'espace rural en permettant à tous d'accéder à ces services, quel que soit l'isolement.

De la même façon, l'économie circulaire devient un vecteur important d'innovation, suivant le principe qu'un déchet peut devenir la matière première d'une nouvelle production d'un même territoire. Il s'agit d'une économie exigeante, qui ne marche qu'à l'échelle locale où tout le monde se connaît.

Par ailleurs, l'innovation est aussi désormais dans le domaine de la finance avec l'apparition du « crowdfunding », ce financement participatif de projets qui peut être réalisé à l'échelle des territoires.

Enfin, l'agriculture et les systèmes alimentaires sont inscrits dans la dynamique actuelle d'une aspiration des consommateurs mais aussi des producteurs à la « qualité ». En France et au niveau international, des initiatives innovantes se développent, comme l'Organic Valley (création de labels et de marques bio sur un vaste territoire, par des entreprises familiales nord-

américaines) ; le Neighborhood Supported Agriculture dans le Michigan (les autorités participent au financement de paniers de fruits et légumes de qualité fournis aux populations pauvres) ; le Beaujolais Vert, territoire à énergie positive (dans le mouvement des « TEPOS », tourné vers l'autonomie énergétique) ; le système Organica, création de stations d'épuration à taille humaine ; etc.

L'anthropocène a débuté par le déracinement. Il sera durable par un nouvel enracinement, avec, au cœur de celui-ci, l'émergence d'une nouvelle gouvernance locale.●



De nouvelles démarches pour le rural dans le Turinois (Italie)



En Italie, une réforme territoriale récente conjuguée à une forte volonté politique sont à l'origine d'une nouvelle forme de gouvernance de l'espace métropolitain turinois intégrant la ville dense et sa campagne. L'alimentation fait désormais partie des politiques publiques et en en lien concrètement les espaces du Turinois.

Le territoire agricole occupe 1/3 de la surface totale. Il est caractérisé par un très fort «mitage» ainsi qu'une place importante de la multifonctionnalité (fermes auberges, fermes pédagogiques, vente à la ferme). Turin-ville prend une place prépondérante et se prolonge dans un périurbain diffus. Cette mixité urbain-rural crée de fortes dépen-



Elena Di Bella, ingénieure agronome, est directrice du développement rural de la Ville Métropolitaine de Turin (Italie) depuis 2002. Elle est membre expert à la Commission du Dialogue Civil pour la qualité des produits agricoles de la Commission Européenne et du comité scientifique de l'IUFN (International Urban Food network).



Carte de la métropole de Turin



dances spatiales avec à la clé des échanges multiples. L'espace est fluide.

La politique alimentaire turinoise se fonde principalement sur le «zéro km» entre le lieu de production et le lieu de consommation. L'approche est consolidée par une démarche de suivi-évaluation dite Footprint Family. Les considérations écologiques ne sont pas les seules à entrer en ligne de compte. Elle repose aussi sur la volonté de renforcer la sécurité d'approvisionnement, la confiance entre les consommateurs et les producteurs, et d'améliorer la fraîcheur des produits.

La première phase de ce projet a été concentrée sur la restauration collective (scolaire et hospitalière). Dans cette première phase, il fut nécessaire de lancer un processus ambitieux qui regroupe plusieurs importantes communes autour de Turin (Torino, Collegno, Pianezza, Pinerolo, Rivoli, Grugliasco). Parallèlement à la fourniture de produits agricoles, il a également fallu repenser les menus scolaires, la formation des cuisiniers et les relations avec les autorités sanitaires. Dans un second temps le projet a consisté à promouvoir des marchés comme lieux d'échange entre les producteurs et les consommateurs, et non pas seulement comme un lieu d'achat de marchandises. Cela consiste d'abord à donner à voir des «visages» des agriculteurs. Nous avons également développé des paniers de produits locaux.



« Cette mixité urbain-rural crée de fortes dépendances spatiales avec à la clé des échanges multiples. »

Enfin, le tout a été accompagné par de nombreuses actions de communication.

Cette expérience vise avant tout à éclairer le fait que dans une relation métropole-espace rural, il est nécessaire de construire à la base une vision partagée entre les acteurs de ses enjeux multiples. L'alimentation a été le catalyseur de cette nouvelle gouvernance territoriale turinoise.●



Table ronde

Ambitions rurales, ambitions territoriales

Morceaux choisis

Vincent Piveteau,
Président du
Collectif Ville-Campagne

« La métropole n'est pas uniquement la ville centre, c'est plein de relations et de coopération. Aujourd'hui le discours métropolitain est un excellent moteur pour repenser les relations ville-campagne. »

« La question des enjeux des espaces ruraux a des réponses de différentes natures. On peut vivre dans un espace de faible densité si on a accès à des réseaux, notamment Internet, ce qui est important en termes de politiques publiques. »

« Les politiques d'accueil sont importantes, ce n'est pas seulement donner les capacités de l'accès à l'emploi c'est aussi offrir un logement, des services et cela nécessite une ingénierie particulière. »



De gauche à droite : Eric Dufeil, Laurence Barthe, Frédéric Gilli, Vincent Piveteau

Laurence Barthe,
Prospectiviste

« Quand on suit le débat législatif, c'est une relation qui n'est politiquement pas assumée. Comment sortir de ce stress territorial en rentrant dans l'ère de la maturité territoriale. Le Monde a changé, les habitudes des gens ont changé, comment inventer des cadres politiques et des projets qui intègrent cette relation urbain rural, dans des relations de longues portées. »

Frédéric Gilli,
Economiste et urbaniste

« La question de la mise en commun des idées, des potentialités et des carnets d'adresses devient décisive aujourd'hui mais elle n'est pas organisée. »

Eric Dufeil,
Haut fonctionnaire européen

« En Allemagne, le niveau de revenus des ménages dans l'espace rural est d'environ 20% inférieur à la moyenne nationale. Mais les ruraux profitent d'une meilleure qualité de la vie, de prix immobiliers inférieurs et également d'une bien meilleure mobilité. L'Allemagne va équiper tout le territoire en haut débit. » ●

GRAND TEMOIN

L'heure de repenser la ruralité autrement

Les territoires de demain, ce sont des espaces de relation où se prennent en charge à plusieurs un certain nombre de problèmes.

Le défi territorial se pose main- si avant tout en termes de « connexion » et fait reculer la vieille dichotomie urbain-rural.

L'enjeu n'est plus tellement de situer les choses, les institutions, mais de faire vivre les échanges, faire émerger les projets, les porteurs de projets ont besoin d'être mis en réseau.

C'est le principe du « co » (« co- working », « collaboratif », « co- construction »...) : on ne peut pas travailler tout seul dans une économie de la connaissance. Certains lieux, comme les living labs, sont en miniature de es- paces pour créer ensemble. Ils sont des lieux d'émergence et de mise en débats de questions d'aujourd'hui : quelle alimenta- tion, quelle santé, quelle économie voulons nous ?

Les nouveaux lieux foisonnent et pas seulement dans les grands centres villes. Ces lieux ne doivent pas être isolés mais au contraire mis en réseaux, ils sont des carre- fours, des points de rencontres. Ils doivent être dans la « localité », et en même temps connectés avec ce qui se passe ailleurs.

Plus largement, la mise en réseau des acteurs suppose, en arrière- plan, une véritable organisation avec des dispositifs permettant d'identifier les projets, d'accom- pagner leurs porteurs et parfois de préciser l'empreinte culturelle et identitaire du projet par rapport au territoire.

Nos appareils conceptuels appré- hendent mal ces nouvelles façons de fabriquer, de construire le « territoire ». Mais c'est bien là que se joue leur avenir, au-delà de la ville, au-delà de la campagne dans des espaces intégrés à multiples échelles.●



ZOOM

La fondation des territoires de demain accompagne les collec- tivities et acteurs territoriaux au travers de leur contribution au développement des nouveaux écosystèmes économiques et sociaux.

En savoir plus :
<http://www.territoires-of-tomorrow.org>

André Loechel préside le Réseau européen des Villes Numériques (2001) avant d'accéder à la présidence de la Fondation des Territoires de demain notamment pour ce qui concerne les « nouveaux rapports des territoires aux savoirs, la polarisation des compétences et les nouvelles technologies de la connaissance ». Il accompagne aujourd'hui les collectivités locales dans la création et le développement d'espaces de l'innovation. Auteur de nombreux articles et ouvrages sur les villes intelligentes et les villes de la connaissance, il est membre du Conseil Supérieur de la Formation et de la Recherche Stratégiques.

De nouvelles ruralités en synergie avec les métropoles ?



Comment situez-vous le rural dans ses relations à l'urbain ?

Il est important de « déconstruire » la conception héritée du XIXe siècle d'une définition du rural uniquement par opposition à l'urbain. On devrait désormais privilégier un critère « géographique » lié à la faible densité, non seulement démographique, « mais également de constructions, d'emplois, d'équipements, de commerces, de services, de voies de communication et, plus généralement d'interconnexions » (Robert Chapuis). Il en résulterait une vision moins tranchée, plus compréhensive, l'espace rural s'identifiant par un mode spécifique d'utilisation du sol, voire de vie sociale (petites communautés façonnées par l'interconnaissance, rapport à la « localité ») et de représentations fortement connotées par l'agriculture ou les valeurs environnementales et patrimoniales. Ces définitions exigent toutefois de ne pas considérer les campagnes ou les villes comme des isolats, des mondes clos, mais plutôt comme des espaces en interaction au sein d'un même « système » global qui contribue à les structurer et à les modifier. Je vous invite ici à découvrir le nouveau découpage

proposé cet été par l'Insee¹ et qui est fondé justement sur les densités d'occupation de l'espace. C'est une approche européenne et la France a tardé à s'en inspirer. Cette typologie prend ainsi en compte les espaces peu denses ou très peu denses. A l'échelle nationale, ils rassemblent 90 % du territoire et du nombre de communes pour 35 % de la population. Et surtout, ils affichent une croissance démographique qui est comprise entre + 3 et + 5 % entre 2006 et 2011, tandis que les espaces denses ou très denses ont seulement des taux d'accroissement de + 1,2 à + 2 %. Les chiffres sont aussi révélateurs en termes d'emplois, puisque si les espaces denses représentent les trois quarts des emplois en France, leur croissance n'a été « que » de + 0,6 à + 1,1%. Or, dans les communes peu denses, le taux de croissance a atteint + 2,1 % ! Seules les communes très peu denses ont perdu un peu d'emplois (environ 5 000 au total), témoignant bien des enjeux forts de cette « hyper-ruralité ».

(voir tableau page 5)

¹ Voir : ALIAGA Christel, EUSEBIO Pascal, LEVY David, « Une nouvelle approche sur les espaces à faible et forte densité », La France et ses territoires, Insee, 2015, p. 13-22.



Laurent Rieutort est professeur de géographie à l'Université Blaise-Pascal de Clermont-Ferrand et responsable du master « Développement des territoires et nouvelles ruralités ». Vice-Président du Conseil Economique, Social et Environnemental régional, il exerce également la fonction de directeur de l'Institut d'Auvergne du Développement des Territoires. Au sein du laboratoire Ceramac, ses travaux portent sur les nouvelles ruralités, le développement local et les liens entre territoires et agriculture.



On voit qu'il est important de changer de discours et de pratiques. D'une part, en construisant réellement des synergies entre les ruralités et l'urbain dont les dynamiques démographiques et économiques sont inter-reliées. Dans ce contexte « systémique », il est contestable de penser que le développement de notre pays doit s'appuyer uniquement sur un petit nombre de métropoles prospères où l'on doit donc concentrer les politiques publiques et les moyens financiers. Ignorer ces espaces peu denses et ériger la métropolisation en idéologie comporte de nombreux biais scientifiques à la fois de mesure (quelles sont les limites et seuils statistiques des aires métropolitaines ? Comment calculer la valeur ajoutée économique ou l'emploi dans un monde de flux et dans des catégories spatiales aussi mouvantes ?), d'analyse et d'interprétation (la prudence s'impose s'agissant des causalités en matière de développement économique quand on sait que de multiples variables et héritages façonnent un territoire). D'autre part, il est important parallèlement de nuancer le discours négatif sur le rural, sur l'abandon et la désertification, alors que juste-

ment, ces campagnes sont attractives, innovent, et que les équipements en services ne sont pas si mauvais qu'on veut bien le dire, la problématique étant davantage celle de l'accessibilité de ces derniers pour tous. On tient encore trop un discours qui entretient le caractère « périphérique » du rural et sa marginalisation dans les esprits.

Quels sont les avantages de situation dont peut bénéficier le rural ?

J'ai l'habitude d'évoquer le triple « A » du rural. C'est d'abord le « A » de l'attractivité, car, comme on vient de le voir, ces territoires ruraux, y compris les plus éloignés, connaissent une nouvelle attractivité migratoire. Tout cela n'a pas la même ampleur mais le mouvement est incontestable et il est motivé, à la fois par des facteurs économiques, mais aussi et c'est plus novateur, par des avantages de situation et des caractères culturels que nos collègues nord-américains ont appelé les migrations liées à des aménités (« *amenity migration* »), à des agréments que l'on recherche dans ces territoires ruraux. Cette attractivité se

combine avec le développement d'une économie dite résidentielle, c'est-à-dire une économie qui profite de l'arrivée de ces populations ou de la re-densification partielle de ces territoires. Ce « A » de l'attractivité est lié finalement à deux autres « A », ceux des aménités – adossées à des valeurs de nature, de patrimoine, de paysages et de qualité de vie – et de l'accueil associé à des politiques collectives conduites en matière de logements, de foncier, de services, d'accompagnement des porteurs de projets, voire de marketing territorial.

Le deuxième « A » est celui de la permanence de l'activité car ces campagnes sont aussi, avec des nuances, des campagnes vivantes qui connaissent des recompositions dans leur système productif. Certes, les évolutions de l'emploi sont contrastées sur la carte (voir page 6) mais il y a incontestablement de nouvelles dynamiques d'activation de ressources (spécifiques ou plus génériques), d'ancrage territorial (un autre « A ») et de fonctions résidentielles ou productives. Alors que l'on est trop souvent obnubilé par la « métropolisation », on oublie que les ruralités – avec l'agriculture, l'artisanat, l'indus-

Part dans la France métropolitaine	Communes densément peuplées	Communes de densité intermédiaire	Communes peu denses	Communes très peu denses
% de la superficie	1,3	8,1	56,3	34,3
% du nombre de communes	1,7	8,2	54,5	35,6
% de la population (2010)	35,3	29,9	30,7	4,1
Taux d'évolution de la population entre 2006 et 2011	1,2	2,0	5,2	3,3
% de l'emploi (2012)	40,5	34,3	23,1	2,1
Taux d'évolution de l'emploi entre 2007 et 2012	1,2	0,6	2,1	- 0,1

Source : INSEE

trie ou les services – sont de véritables laboratoires de la croissance économique, de l'innovation, du « réseautage » et de la création d'emplois dans les TPE/PME.

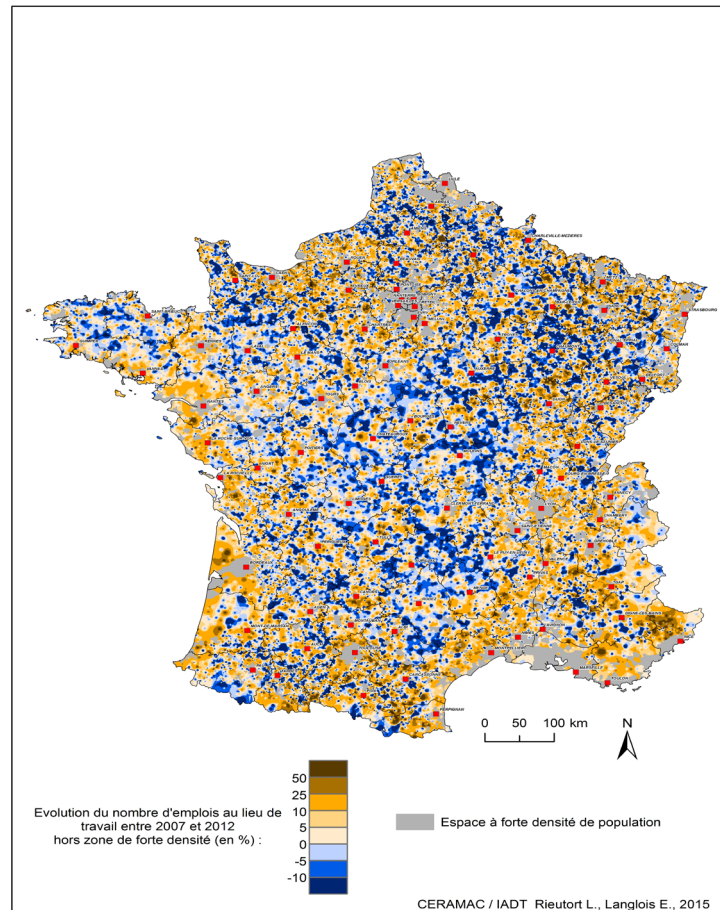
Le troisième « A » est celui de l'accessibilité. C'est la fin, d'une certaine façon, de l'enclavement des campagnes grâce aux infrastructures routières et autoroutières mais aussi avec la révolution du numérique. Ces nouvelles ruralités sont de plus en plus connectées, même si les usages et les pratiques, comme la télémédecine, évoluent et évolueront encore.

Le rural peut-il être autre chose qu'une périphérie ?

Alors qu'avec l'exode rural et le déclin démographique, la ruralité a pu être synonyme de campagne profonde, périphérique, défavorisée, qui méritait d'être soutenue et qui était stigmatisée, il faut surtout porter un regard plus positif sur ces espaces peu denses. Cela signifie, et c'est l'aspect qui m'intéresse le plus, que ces nouvelles ruralités sont au cœur de nouvelles pratiques et innovations sociales, de nouvelles perceptions, de nouvelles modalités de gouvernance, de nouveaux rapports entre les populations, les ressources et les lieux. Se faisant, on rapproche aussi des modes de vie citadins et des valeurs perçues comme rurales (appartenance locale, convivialité, temps pour soi...), et l'on peut même observer « une certaine ruralisation de fragments d'espaces et de sociétés urbaines » (Martin Vanier). Cela signifie enfin que l'on doit raisonner différemment en termes de « dialogue rural-urbain » en renforçant/créant des partenariats, via des schémas sectoriels spatialisés ou des contrats uniques entre collectivités, notamment sur les enjeux des centres-bourgs et des espaces agricoles, les questions foncières et d'urbanisme, les mobilités, les circuits courts

ainsi que sur la production d'énergies renouvelables, ... La recherche de modèles de développement intégrés, plus durables, s'impose et exige des approches participatives et décentralisées centrées autour

des acteurs locaux, de l'ingénierie territoriale renouvelée et des ressources matérielles et culturelles des lieux. ●



Sur la carte, les évolutions de l'emploi sont représentées en valeur relative entre 2007 et 2012, en estompant les zones urbaines de densité forte ou intermédiaire. On remarque les dynamiques positives des auroles périphériques aux agglomérations urbaines et des régions littorales avec leur arrière-pays profitant de l'économie résidentielle. Parallèlement, la carte confirme l'existence de foyers ruraux dynamiques associés à la résilience de systèmes productifs (industriels, agricoles, voire touristiques) comme dans les Flandres, en Normandie (Pays de Caux, Calvados), dans le Val-de-Loire, dans les campagnes nantaises, dans le bocage vendéen, en Moselle ou au sud de la Haute-Marne, sur le Territoire de Belfort, dans les

plateaux du Jura, du Chablais et d'une grande partie des Préalpes, dans l'Yssingelais, les Causses du Quercy, les Pyrénées centrales et orientales... A l'opposé les tâches bleues témoignant d'évolutions négatives marquent la « diagonale du vide » des Ardennes au sud du Massif central et intègrent les campagnes industrielles du Nord et du Nord-Est, le centre-Bretagne, mais également des zones de confins pour de nombreux départements et régions.

Finalement, un examen précis de la carte laisse une impression de patchwork où se côtoient des dynamiques récessives et positives avec de fortes interactions entre métropoles et campagnes.

Sol et Civilisation

5, rue Joseph et Marie Hackin
75116 Paris
T 01.44.31.16.61
contact@soletcivilisation.fr
Twitter @SolCivilisation
www.soletcivilisation.fr
www.territoireetemplois.fr

Directeur de publication: Anne-Claire VIAL
Rédacteur en chef: Guillaume DHÉRISSARD
Coordination et maquette :
Trung-Giang PHAM et Karine VOLCLAIR

Crédits photos : DR / Tirage 4 000 ex.



Parution



Livre collectif coordonné par Passion Céréales,
auquel Sol et Civilisation a été associé.

« Chaque culture exprime son potentiel en lien avec un sol et un climat. Chacune est «de quelque part». Mais le monde change. Alors, nous avons interrogé 15 spécialistes du territoire et de son aménagement : en regardant à un horizon de quinze ans, comment la notion de «territoire» fonctionne-t-elle de votre point de vue ? Quel rôle joue-t-elle dans la construction d'une vision de l'avenir ? Quel cadre peut-elle offrir à la prise de décisions qui engagent l'économie, le milieu naturel, les collectivités sociales ? Quelles places y tiennent les filières agricoles notamment les grandes cultures ? Leurs réponses font ce livre. Un ensemble passionnant. » Jean-François Gleizes

Disponible en librairie, auprès des principaux libraires en ligne
et sur le site de Passion Céréales (www.passioncereales.fr)